cas de nos activités de maintien de l'ordre intérieures, l'intervention humanitaire n'est pas dépourvue de risques. En ne reconnaissant pas ce fait et en n'engageant pas les ressources requises pour faire respecter la primauté du droit efficacement, la communauté internationale illustre l'ambiguïté de ses attitudes à l'égard des affaires intra-étatiques et des dossiers humanitaires. Si nous ne sommes pas disposés à payer, nous ne pourrons réussir. Notre expérience au Kosovo doit nous enseigner une nouvelle manière de penser. Une myriade de tragédies se produisent chaque jour dans le monde. L'Allemagne et le Japon ont eu l'occasion de renaître de leurs cendres, pourquoi pas les Balkans?

Paul Heinbecker, sous-ministre adjoint (Politique mondiale et sécurité) au MAECI fait un exposé de la justification morale de l'intervention au Kosovo. Il souligne, comme l'a fait M. Polanyi, que l'ensemble de la communauté internationale a assez clairement exprimé son approbation à l'égard des mesures prises. Toutefois, il était presque aussi clair que l'initiative serait bloquée par la Chine et la Russie au Conseil de sécurité. En outre, la crainte que l'Assemblée générale ne prenne aucune décision a empêché de soumettre l'initiative à ce processus.

De son côté, le général Michel Maisonneuve attire l'attention sur les expériences vécues sur le terrain par la mission de vérification envoyée au Kosovo. Il signale aussi que le Canada joue un rôle crédible au sein de l'OSCE. Là où la mission de vérification a été efficace, des infractions au droit humanitaire ont été empêchées. Bien que le travail de telles missions soit d'une valeur inestimable, dans la pratique, il est difficile de faire respecter les normes humanitaires.

Afin de contrer les critiques sur la nature sélective des interventions de l'OTAN, Paul Heinbecker souligne que l'OTAN ne peut évidemment pas intervenir partout, mais cela ne signifie pas qu'elle ne doit intervenir nulle part. Reprenant l'appel du président de la République tchèque, Vaclav Havel, il fait remarquer que les gens de bonne volonté ne pouvaient tout simplement pas demeurer à l'arrière-plan et tolérer les atrocités commises par le gouvernement de la Yougoslavie. Dans ce cas, la sécurité humaine l'a emporté sur la souveraineté.

Par contre, d'autres se montrent moins enthousiastes au sujet de la légitimité de l'intervention de l'OTAN au Kosovo. Par exemple, Marcus Gee, du Globe and Mail, fait remarquer que la communauté internationale a passé outre à la loi au nom de la primauté du droit. Il est tout simplement inacceptable de voir que l'ONU a été contournée en raison d'un rejet potentiel. En outre, M. Gee fait ressortir les conséquences dévastatrices des campagnes de bombardement de l'OTAN sur les vies et les infrastructures ainsi que l'intensification des massacres de la part des dirigeants yougoslaves. Les forces de l'OTAN ont ouvertement appuyé l'Armée de libération du Kosovo. La Serbie a capitulé simplement parce qu'elle ne pouvait pas lutter contre la campagne aérienne. Les réfugiés sont revenus, mais la reconstruction et la réconciliation demeurent un énorme défi. D'une certaine manière, la participation de la communauté internationale était une source d'inspiration, mais les effets et les aspects concrets de l'intervention humanitaire doivent être sérieusement étudiés.